

**Neovacs**  
société anonyme au capital de 19.910.524,274 euros  
3/5, impasse Reille 75014 PARIS  
391 014 537 R.C.S. Paris  
(la « Société »)

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 24 NOVEMBRE 2021**

-

### **PRÉSENTATION DES CANDIDATS ADMINISTRATEURS (ARTICLE R225-83, 5°, DU CODE DE COMMERCE)**

#### **1. Daniel Zagury**

Aux termes de la 19<sup>e</sup> résolution, il est proposé aux actionnaires de nommer M. Daniel Zagury en qualité de membre du conseil d'administration de la Société.

M. Daniel Zagury, 94 ans, un des immunologistes français les plus éminents, a créé la Société en 1993 par *spin-off* de l'Université Pierre-et-Marie-Curie et a été administrateur de celle-ci pendant de plusieurs années. M. Daniel Zagury détient 125.176 actions de la Société.

Docteur en Médecine, Docteur en Sciences et agrégé des Facultés de Médecine, biologiste des Hôpitaux (concours 1966), M. Daniel Zagury a une carrière d'enseignant-chercheur et de médecin hospitalier. Il a fondé la Société, *spin-off* de l'Université Pierre-et-Marie-Curie, alors qu'il dirigeait le département de Physiologie Cellulaire de cette Université. M. Daniel Zagury a exercé ses fonctions d'enseignant comme Professeur Associé d'Anatomie à l'Université de Columbia (1966-1967), comme professeur d'Histologie, Embryologie et de Cytogénétique à la Faculté de Médecine de Reims (1967-1976) et comme professeur de Physiologie Cellulaire (1977-1995) et directeur scientifique du DEA d'Immunobiotechnologie, Immunogénétique et Transfusion sanguine de l'Université Pierre-et-Marie-Curie (1980-1988).

Médecin hospitalier, il a dirigé le laboratoire de cytologie et d'immunologie du centre anti-cancéreux Jean Godinot (Reims, 1967-1992). Chercheur, il a publié plus de 150 articles dans des revues internationales dont Nature, Science et PNAS. M. Daniel Zagury a développé les vaccins toxoïdes et Kinoïdes et est co-inventeur de 14 brevets relatant le concept et les procédés de fabrication de ces molécules immunogènes à visée thérapeutique.

M. Daniel Zagury est président de la société 21C Bio S.A.S. et gérant de la société Médecine et Innovation S.A.R.L.

#### **2. Laurent Faugérolas**

Aux termes de la résolution A, il est proposé aux actionnaires de nommer M. Laurent Faugérolas en qualité de membre du conseil d'administration de la Société.

Pour rappel, cette résolution avait initialement été déposée par un actionnaire de la Société, la société Atlas Special Opportunities, LLC, en vue de l'assemblée générale des actionnaires de la Société du 28 octobre 2021 qui a finalement été ajournée. Dans la mesure où cet actionnaire avait proposé cette résolution dans les délais requis pour son inscription à l'ordre du jour de l'assemblée générale du 28 octobre 2021, le conseil d'administration de la Société a décidé d'inscrire cette résolution à l'ordre du jour de l'assemblée générale du 24 novembre 2021, tout en ne l'agréant pas.

Dans ces conditions, la présentation de M. Laurent Faugérolas figurant dans la demande initiale de la société Atlas Special Opportunities, LLC, du 1<sup>er</sup> octobre 2021 est ci-après reprise *in extenso* :

**Neovacs**  
société anonyme au capital de 19.910.524,274 euros  
3/5, impasse Reille 75014 PARIS  
391 014 537 R.C.S. Paris  
(la « Société »)

**Monsieur Laurent FAUGEROLAS**, 63 ans, n'occupe aucun emploi ou fonction au sein de la société NEOVACS SA et ne détient aucune action de celle-ci.

Monsieur Laurent FAUGEROLAS est avocat, associé au sein du cabinet FTPA Avocats à Paris. Il intervient principalement auprès de grandes entreprises et de groupes cotés (sociétés du CAC 40 et du SBF 120), qu'il accompagne dans le cadre d'opérations stratégiques majeures de fusions-acquisitions et d'introductions en bourse, plus particulièrement dans les domaines de l'énergie, des sciences de la vie et des nouvelles technologies.

Il a rejoint le Barreau de Paris en juin 2021 après avoir été pendant trois ans consultant à Londres pour un Family Office, HOLBEIN PARTNERS LLP. Avant d'exercer au sein du cabinet FTPA Avocats, il a été successivement associé chez WILLKIE FARR (où il était gérant et associé du bureau de Paris), WEIL GOTSHAL et DECHERT (à Londres et à Paris, pour ce dernier).

Dans le cadre de sa carrière d'avocat, il a conseillé certaines des plus grandes opérations de sociétés françaises : (i) EDF et DEUTSCHE BANK dans le cadre de leur prise de participation dans MONTEDISON, (ii) TOTAL dans le cadre de son rachat d'ELF AQUITAINE et de PETROFINA, et en tant que principal actionnaire de SANOFI-SYNTHELABO dans le cadre de son offre hostile de rachat d'AVENTIS, et (iii) RENAULT dans le cadre de sa prise de participation dans NISSAN. Monsieur Laurent FAUGEROLAS est également intervenu sur de nombreuses introductions en bourse et doubles cotations sur NYSE et Euronext, y compris des privatisations.

Monsieur Laurent FAUGEROLAS a également conseillé (i) ESSILOR en tant qu'actionnaire principal de SPERIAN PROTECTION, cible d'une offre publique d'achat, (ii) SCHNEIDER ELECTRIC dans le cadre de son augmentation de capital d'environ 1 milliard d'euros et de ses émissions obligataires de 1 milliard d'euros, (iii) SANOFI-AVENTIS dans le cadre de la vente de sa participation dans RHODIA et de l'acquisition d'OENOBIO et de FOVEA, (iv) COMPAGNIE GENERALE DE GEOPHYSIQUE (CGG) dans le cadre de son accord pour l'acquisition de VERITAS, DGC Inc. pour un montant de 3,1 milliards d'euros et dans le cadre de son offre d'échange de € 320 millions pour l'acquisition de WAVEFIELD INSEIS.

Monsieur Laurent FAUGEROLAS est l'auteur de nombreux articles sur le droit des sociétés et le financement des entreprises, dont "Les Offres Publiques", ouvrage qu'il a publié conjointement avec le Professeur Thierry BONNEAU (Université Panthéon-Assas), EFE éd. 1999. Il est membre du comité de rédaction du "Bulletin Joly Bourse et Produits Financiers", prestigieuse revue française de droit financier.

Par ailleurs, Monsieur Laurent FAUGEROLAS a obtenu un doctorat de l'Université de droit de Bordeaux en 1988 (thèse publiée en 1989) et est diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux en 1982 et d'HEC (MBA, 1986).

Il est précisé, en tant que de besoin, que la Société ne dispose pas d'autres informations sur M. Laurent Faugérolas.